



**FÉDÉRATION FRANÇAISE**  
**de CINÉMA et VIDÉO**

## Comment adhérer ?

Si votre association ou si votre atelier de réalisation veut adhérer à la FFCV, envoyez une lettre d'intention accompagnée de vos statuts à :

FFCV : 117 rue de Charenton -75012- PARIS

Après avis du président de la Région fédérale correspondante, vous recevrez en retour les documents nécessaires. Une fois remplis, renvoyez les documents et votre règlement à la FFCV.

Selon les statuts fédéraux, une association affiliée doit déclarer tous ses membres et pour ce faire ils doivent remplir une fiche individuelle d'inscription. L'atelier et ses membres déclarés sont automatiquement assurés au titre de la responsabilité civile, la FFCV ayant souscrit une assurance spéciale pour l'ensemble de ses ateliers et de leurs membres.

117 rue de Charenton 75012 Paris Tél : 01 43 40 81 62

Email : [contact@ffcinevideo.com](mailto:contact@ffcinevideo.com)

<https://ffcinevideo.com/>